

Perspectives de l'éducation civique en France et en Allemagne

Le contraste entre les variantes de l'éducation civique permet de nourrir les débats sur les conditions d'une éducation civique réussie dans les établissements scolaires. Les exemples de bonne pratique doivent se placer au premier plan. L'échantillon se composera de membres du personnel pédagogique, d'élèves et de spécialistes des deux pays. Les points de référence de la recherche sont les conceptions d'éducation civique / de *Politische Bildung* – développés aussi bien en théorie qu'en pratique – dans les deux pays.

Contexte

Les crises actuelles des démocraties parlementaires occidentales et la « dynamique autoritaire » au sein de nombreux États européens appellent à un nouveau débat sur l'éducation civique et l'enseignement de la démocratie. De plus, le mouvement international *Fridays for Future* et la politique d'État pour lutter contre la pandémie interrogent les formes de négociation politique traditionnelles, le vivre-ensemble et les possibilités d'organisation de la société. Ils soulignent la nécessité de développer une compréhension de la démocratie – complexe, mais largement comprise – en tant que bien public.

Les concepts d'éducation civique et d'enseignement de la démocratie – ou d'éducation citoyenne – en France et en Allemagne présentent des similitudes, mais aussi – pour des raisons historiques – des différences. L'éducation civique et l'enseignement de la démocratie sont définis dans le projet comme une mission centrale de l'enseignement scolaire : il s'agit à la fois d'une matière, d'un principe structurant pour les cours et d'une caractéristique essentielle de la vie scolaire, mais aussi de partenariats extrascolaires. Les points de vue des personnes interrogées concernant la mise en œuvre des grandes lignes de la politique éducative, les conditions requises et les possibilités d'impliquer des partenaires extrascolaires seront rassemblés. Les domaines de recherche doivent inclure à la fois les établissements d'enseignement primaire et secondaire des deux pays.

Objectifs

L'objectif est de contribuer à la compréhension des similitudes et des différences entre les concepts et les positionnements concernant l'éducation à la société en France et en Allemagne. La thématique couvre à la fois la compréhension pédagogique et institutionnelle générale de l'éducation civique, l'utilisation de ce sujet en tant que matière ou sujet transversal, son utilisation dans le cadre de projets et de rencontres (internationaux), et il s'étend jusqu'au droit scolaire, aux manifestations et aux formes de participation et aux droits des élèves. Il sera utilisé pour produire des documents qui serviront de base à une formation à destination des enseignantes et enseignants de France et d'Allemagne et/ou pour des spécialistes de l'éducation centrée sur la compréhension mutuelle.

Conception et avancement de la recherche

Les entretiens semi-directionnels avec des expertes et experts, des enseignantes et enseignants, des membres du personnel pédagogique de 10 établissements français et de 10 établissements allemands, ainsi que des élèves seront la base d'une recherche orientée sur la pratique. D'autres méthodes – par exemple les approches de la recherche ethnographique pour suivre des acteurs scolaires au cours de leur coopération avec des partenaires extrascolaires – peuvent être mises à contribution, suivant les besoins.

2 / 2

Publications

Les données seront évaluées par une équipe de recherche franco-allemande. Les résultats vont être présentés sous la forme d'une publication. Afin de faciliter le partage des résultats de la recherche, il s'agira de préparer des concepts et du matériel appropriés afin qu'ils puissent être utilisés dans la formation continue des enseignantes et enseignants et dans la formation des directrices et directeurs d'établissement.

Membres de l'équipe de recherche

- Valerie Melin, Laboratoire CIREL, Université de Lille
- Yves Reuter, Laboratoire CIREL, Université de Lille
- Sylvie Condette, Laboratoire CIREL, Université de Lille
- Charlene Ménard, Éducation – Cultures – Politiques, Université Lumière Lyon 2
- Gabriela Valente, Éducation – Cultures – Politiques, Université Lumière Lyon 2

- Prof'in Dr. Sabine Achour, Arbeitsbereich Politikdidaktik, Otto Suhr Institut, FU-Berlin
- Prof'in Dr. Nina Kollek, Politische Bildung, Institut für Politikwissenschaft, Universität Leipzig
- Prof. i. R. Dr. Jürgen Helmchen, International Vergleichende Erziehungswissenschaft, Universität Münster
- Prof. Dr. Bernd Wagner, Sachunterricht Sozialwissenschaften, Universität Leipzig
- Annemarie Jordan, Wissenschaftliche Mitarbeiterin, Arbeitsbereich Politikdidaktik/politische Bildung, FU Berlin